

Montréal
Chicago
New York
Londres
Toronto
Boston



Bourse
de Montréal



Le rayonnement de la Bourse de Montréal s'étend à l'ensemble du marché canadien ainsi qu'aux grands centres financiers des États-Unis et du Royaume-Uni. La Bourse est également partenaire de la Boston Options Exchange, Bourse d'options dont le lancement aux États-Unis est prévu pour 2003*.

*Sous réserve d'obtention des autorisations réglementaires des autorités américaines.

Profil

La Bourse de Montréal est une place boursière spécialisée en produits dérivés qui offre aux investisseurs individuels et institutionnels des produits de gestion de risque destinés à protéger leurs investissements et en assurer la croissance.

Première Bourse à avoir vu le jour au Canada, la Bourse de Montréal se distingue aujourd'hui par un système de négociation électronique et un modèle de marché unique en Amérique du Nord, dont les attributs confèrent à tous les usagers l'assurance d'un marché transparent, efficace et hautement concurrentiel.

Table des matières

- 1 Mot du président du conseil
- 2 Mot du président et chef de la direction
- 4 Faits saillants
- 5 Analyse de la direction
- 6 Rapport de la direction relatif
aux états financiers
- 7 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 8 Bilan consolidé
- 9 État consolidé des résultats
- 10 État consolidé du déficit
- 11 État consolidé des flux de trésorerie
- 12 Notes afférentes aux états financiers
- 26 Conseil d'administration
- 27 Comités du conseil
- 27 Gestionnaires
- 28 Activité boursière 2002



La Bourse de Montréal a reçu l'OCTAS de l'Excellence et celui de la Transformation organisationnelle, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle dans le domaine des technologies de l'information, suite à sa transformation en bourse électronique.

Mot du président du conseil



La Bourse de Montréal a franchi plusieurs caps importants en 2002. Elle a étendu le réseau d'accès à son marché aux grands centres de liquidité que sont Chicago, New York et Londres, et sa plate-forme de négociation est désormais accessible à l'ensemble des courtiers des États-Unis et du Royaume-Uni autorisés à y transiger. Elle a également dépassé plusieurs de ses objectifs, notamment sur le plan de la rentabilité.

Un tournant décisif

C'est donc sans réserve que je qualifie 2002 de tournant décisif dans la « jeune » histoire de la Bourse de Montréal comme Bourse spécialisée en produits dérivés. La réorganisation des marchés canadiens, entreprise en 1999, était porteuse de nombreux défis et comportait, particulièrement pour la Bourse de Montréal, plusieurs éléments de risque. Je suis heureux de constater aujourd'hui que les hypothèses de travail que la direction de la Bourse avait mises de l'avant reposaient sur de solides connaissances et sur une analyse approfondie de son environnement. En effet, l'exécution du plan d'affaires de la Bourse au cours des dernières années a mené à des résultats probants en 2002, dépassant même les attentes à plusieurs niveaux.

Je tiens à souligner le rôle des membres du conseil d'administration, qui appuient et accompagnent la direction de la Bourse dans son développement. La qualité et la diversité de l'expérience des membres du conseil sont à la fois impressionnantes et bénéfiques pour l'entreprise et ses actionnaires. Par leur participation aux travaux du conseil et de ses différents comités, les membres contribuent aux orientations de la Bourse, à la conduite de ses affaires, à la réalisation de ses objectifs et à son succès. Je les remercie de leur apport essentiel.

Les pratiques en matière de gouvernance

Dans le même ordre d'idées, mentionnons que les règles qui sous-tendent les responsabilités et gouvernent l'action du conseil d'administration et de ses comités font l'objet de révisions régulières, afin d'assurer l'adoption et le respect des meilleures pratiques. À cet égard, même si les actions de la Bourse de Montréal ne sont pas négociées sur le marché boursier, dans les faits, la Bourse se comporte comme une entreprise publique inscrite répondant aux normes les plus rigoureuses.

D'autres défis nous attendent

Avec l'élargissement de son champ d'action, son rôle de premier plan dans le lancement et le fonctionnement d'une nouvelle Bourse d'options aux États-Unis, ainsi que ses autres initiatives de croissance, la Bourse de Montréal possède déjà un programme fort chargé pour 2003. Elle peut toutefois compter sur l'appui d'une équipe déterminée, entièrement vouée à sa réussite. Il convient de souligner que 41 % du personnel de la Bourse sont également actionnaires de l'entreprise. Au nom des membres du conseil d'administration, je salue leur contribution aux nombreuses réalisations de la Bourse.

En terminant, je remercie les usagers, les participants agréés, canadiens et étrangers, ainsi que tous les intervenants qui accordent leur soutien à la Bourse de Montréal.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jacques O. Nadeau'.

Jacques O. Nadeau

Mot du président et chef de la direction



Première année complète d'activité comme Bourse entièrement électronique, 2002 aura permis à la Bourse de Montréal de mesurer la pertinence de ses choix stratégiques et la robustesse de son modèle d'affaires. Les volumes de transaction ont affiché une croissance globale de 15 % par rapport à l'année précédente, et nous avons terminé l'exercice financier sur une note positive, dégageant le premier bénéfice depuis la transformation de l'entreprise entamée en 1999. Cette bonne performance, nous la devons surtout aux efforts et à l'engagement de notre personnel, auquel j'exprime ici ma profonde gratitude pour sa contribution à notre succès.

Des réalisations concrètes

Je suis satisfait des nombreuses réalisations que nous avons accomplies en 2002, dans un environnement boursier difficile. Nous avons poursuivi l'exécution de notre plan d'affaires avec l'enthousiasme et la détermination nécessaires à l'atteinte d'objectifs ambitieux.

Rappelons-nous qu'en 2001, la Bourse avait mené à terme ses grands projets structurants dans le cadre de sa transformation en Bourse électronique spécialisée dans les produits dérivés. Entre autres, nous avons parachevé la mutation de l'entreprise en société commerciale, transféré l'ensemble des activités de négociation sur la plate-forme électronique et mis en place le nouveau modèle de marché, reconfiguré le parquet, intégré la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés, lancé l'Institut des dérivés et mis sur pied les équipes spécialisées vouées au service aux usagers et à la promotion de la Bourse.

Une fois ces initiatives achevées, nous avons pu nous tourner résolument vers le développement de nos marchés. Forte de ses nouveaux attributs, la Bourse de Montréal a franchi en 2002 plusieurs étapes essentielles à sa croissance.

- La Bourse a fait des progrès importants dans l'extension de l'accès à son marché, notamment au profit des participants des États-Unis et du Royaume-Uni.
- Son projet de partenariat pour le lancement en 2003 d'une nouvelle Bourse d'options aux États-Unis est en bonne voie de réalisation et suscite un vif intérêt des partenaires et du marché.
- Sa Chambre de compensation a parachevé une série d'initiatives visant à consolider sa position concurrentielle.

De plus, la Bourse de Montréal a connu en 2002 une bonne croissance de son activité de négociation. Cette croissance résulte à la fois des conditions de marché favorables à l'utilisation des produits dérivés et aux efforts constants déployés par l'équipe de spécialistes de la Bourse pour faire connaître aux usagers actuels et potentiels la qualité de son marché. Fait à souligner, au 31 décembre 2002, l'intérêt en cours, qui est un indicateur précurseur de l'activité future sur le marché de la Bourse, avait progressé de 31 % par rapport à l'année précédente. Autre donnée significative, la Bourse a accaparé en 2002 une plus grande part du marché des options intercotées, rapatriant ainsi à Montréal plus de 35 % de l'activité, par rapport à 9 % en 2001.

Sur le plan financier, je suis heureux d'informer les actionnaires de la Bourse que nous avons franchi un seuil important en juin 2002, en dégageant un premier bénéfice d'exploitation depuis sa transformation, et ce, bien avant la période de rentabilité prévue dans nos plans initiaux. Pour l'ensemble de l'exercice financier 2002, le bénéfice d'exploitation a atteint 1,6 million de dollars comparativement à une perte de 0,9 million de dollars en 2001. Le bénéfice par action s'est établi à 0,01 \$

en 2002, par rapport à une perte de 0,34 \$ par action l'année précédente. *L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, présentée à la page 5, fournit des renseignements financiers supplémentaires.*

L'accès à distance — au cœur de notre stratégie de croissance

L'un des avantages indéniables d'une Bourse électronique comme la Bourse de Montréal est de permettre la jonction avec les usagers et les sources de liquidités là où ils se trouvent. Déjà, cinq grandes firmes américaines — Deutsche Bank Securities, Credit Suisse First Boston Corporation, International Trading Group, Lehman Brothers et Rand Financial Services — sont devenues participants agréés étrangers de la Bourse de Montréal et transigent des contrats à terme et des options sur contrat à terme canadiens, à la suite de l'autorisation obtenue par la Bourse en 2002 au près de la U.S. Commodities and Futures Trading Commission. En décembre 2002, la Financial Services Authority du Royaume-Uni donnait suite à une demande d'autorisation similaire, permettant aux courtiers britanniques d'accéder à la plate-forme de négociation et à l'ensemble des produits de la Bourse. Déjà, les activités de démarchage sont en cours, et l'admission de participants du Royaume-Uni à la Bourse de Montréal se concrétisera en 2003.

BOX — occasion unique de participer au marché américain

Grâce à son système de négociation électronique et à son modèle de marché unique en Amérique du Nord, la Bourse de Montréal a été invitée à fonder, au début de 2002, la Boston Options Exchange (BOX), en partenariat avec la Bourse de Boston et Interactive Brokers. Depuis, quatre maisons de courtage d'envergure internationale se sont jointes au partenariat : Credit Suisse First Boston, J.P. Morgan Securities, Salomon Smith Barney et UBS Warburg. Le lancement de BOX, qui en est au stade final des approbations réglementaires auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, est prévu pour l'été 2003.

Le projet constitue un investissement majeur qui fait de la Bourse de Montréal un actionnaire important et l'opérateur technique de BOX LLC ; il s'agit d'une occasion unique d'accéder et de participer directement au plus important et plus dynamique marché d'options sur actions du monde.

La Chambre de compensation — essentielle au développement de la Bourse

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), filiale à part entière de la Bourse, a compensé près de 15 millions de transactions en 2002 et généré plus de 15 % des revenus totaux de la Bourse.

En juin 2002, grâce aux efforts soutenus de la Bourse, la CDCC bénéficiait d'une modification importante à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. Jusqu'alors, la CDCC était désavantagée par rapport aux chambres de compensation américaines et européennes du fait qu'elle n'avait pas la même capacité à rencontrer pleinement ses engagements dans

l'éventualité de faillite d'un de ses membres. L'adoption de la Loi S-40 assure dorénavant à la CDCC la même protection juridique que ses homologues et lui permet de les concurrencer sur un pied d'égalité.

En novembre 2002, la CDCC s'est vu octroyer la cote de crédit « AA » par l'agence de cotation Standard & Poor's, ce qui reflète la prudence et la qualité de ses politiques de gestion du risque. L'obtention d'une cote de crédit constitue une étape importante pour la CDCC, qui entend explorer de nouvelles occasions d'affaires comme les services aux investisseurs qui transigent hors-Bourse et font ainsi face à des risques de contrepartie élevés.

L'Institut des dérivés —

pour une meilleure connaissance des produits dérivés

De plus en plus d'investisseurs institutionnels et individuels se tournent vers les produits dérivés pour gérer leur portefeuille et assurer la performance de leurs investissements. L'Institut des dérivés a été créé en 2001 pour former cette nouvelle génération d'investisseurs. En 2002, l'Institut a conclu une série de partenariats en matière de formation continue avec des organismes tels l'Ordre des comptables agréés du Québec et la Chambre de la sécurité financière, ainsi qu'avec des universités canadiennes. D'ici la fin de 2003, 35 cours seront accessibles à partir du site Web de l'Institut.

Générer une croissance solide

Les marchés canadiens accusent un retard dans l'utilisation des produits de gestion de risque standardisés, offerts en Bourse, que sont les produits dérivés. La stratégie de la Bourse de Montréal est de remédier à cette situation en offrant aux investisseurs les structures de négociation et de compensation ainsi que la qualité de marché et la formation essentielles à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Pour ce faire, elle s'est dotée d'attributs exclusifs en Amérique du Nord. Cette position avantageuse lui permet également d'étendre son rayonnement aux principaux centres financiers internationaux et de tirer parti des diverses occasions de croissance qui s'offrent à elle.

L'année 2002 a été un tournant décisif pour la Bourse de Montréal. Nous avons poursuivi avec détermination nos différentes initiatives et dépassé plusieurs de nos objectifs. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, nous croyons fermement posséder les ressources nécessaires pour accomplir encore davantage et générer une croissance solide au profit de nos actionnaires.

Le président et chef de la direction,



Luc Bertrand

Faits saillants

en milliers de dollars,
sauf les montants par action

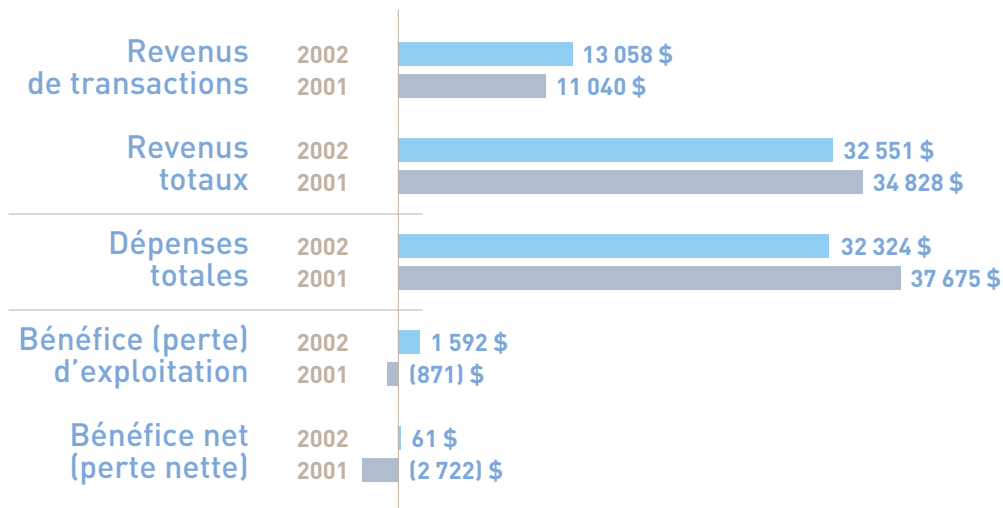
| | 2002 | 2001 |
|---|-----------|-----------|
| Pour les exercices terminés le 31 décembre | | |
| Revenus de transactions | 13 058 \$ | 11 040 \$ |
| Revenus de compensation | 4 937 | 4 646 |
| Revenus totaux | 32 551 | 34 828 |
| Dépenses totales | 32 324 | 37 675 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ¹ | 1 592 | (871) |
| Bénéfice net (perte nette) | 61 | (2 722) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 4 886 | 3 637 |
| Au 31 décembre | | |
| Liquidités totales ² | 26 689 \$ | 32 015 \$ |
| Actif total ³ | 53 374 | 74 399 |
| Acquisitions d'immobilisation | 6 890 | 9 070 |
| Investissement dans une société sous influence notable | 3 310 | — |
| Nombre d'actions en circulation | 8 143 664 | 8 095 867 |
| Valeur comptable par action | 5,23 \$ | 5,23 \$ |

1 Avant autres éléments et impôts sur le revenu

2 Composé des espèces, quasi-espèces et des placements à court et à long terme

3 Variation expliquée par les règlements quotidiens à recevoir et à payer aux membres de CDCC :
1 945 \$ en 2002; 23 320 \$ en 2001

En milliers de dollars
Pour les exercices terminés
le 31 décembre



Analyse de la direction

Analyse de la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

La Bourse de Montréal a atteint, voire dépassé, les objectifs fixés à son plan d'affaires 2002, qui visait l'accroissement des volumes de transactions et la réduction des dépenses, faisant en sorte de générer ses premiers bénéfices depuis sa transformation en bourse de produits dérivés, et ce, plus rapidement que prévu, dans les études qui avaient mené à la restructuration des bourses canadiennes intervenue en 1999.

Les revenus totaux ont atteint 32,5 millions \$ en 2002 comparativement à 34,8 millions \$ l'année précédente. Cette diminution de 2,3 millions \$ ou 6,5 % par rapport à 2001, est attribuable aux revenus d'information boursière qui sont passés de 11,9 millions \$ en 2001 à 7,6 millions \$ en 2002. Cette diminution s'explique par les pressions dans l'ensemble du marché mondial de la vente d'information et par la réorganisation de ce marché à l'échelle canadienne.

Par contre, les revenus de transactions ont augmenté de 2,0 millions \$ ou 18,2 % par rapport à 2001 reflétant la croissance significative des volumes en 2002. De plus, cette hausse des revenus de transactions a pour effet de réduire notre dépendance aux revenus d'information boursière qui sont de plus en plus menacés, et ce, pour toutes les bourses. Les revenus d'information boursière représentaient 34,3 % des revenus totaux en 2001 comparativement à 23,5 % en 2002.

Les dépenses totales ont diminué de 5,3 millions \$ ou 14,2 % par rapport à 2001, ce qui reflète l'effort collectif de gestion rigoureuse à tous les niveaux de l'entreprise ainsi que des économies découlant de l'automatisation des opérations et de la transformation de son parquet.

Pour l'exercice 2002, la Bourse de Montréal dégage un bénéfice d'exploitation (avant autres éléments et impôts sur le revenu) de 1,6 million \$ comparativement à une perte de 0,9 million \$ pour l'exercice 2001, démontrant une augmentation significative de notre performance opérationnelle.

La Bourse de Montréal présente pour 2002 un bénéfice net de 61 000 \$, comparativement à une perte nette de 2,7 millions \$ en 2001. Le bénéfice net de 2002 tient compte de la comptabilisation de notre quote-part de la perte nette de Boston Options Exchange Group LLC (BOX), qui s'élève à 1,0 million \$, ainsi que des impôts sur le revenu au montant de 0,5 million \$, dont 0,4 million \$ en impôts futurs, au 31 décembre 2002.

Le bénéfice de base et dilué par action est de 0,01 \$ en 2002 comparativement à une perte de base et diluée par action de 0,34 \$ en 2001. Ces résultats, bien que modestes, illustrent tout le progrès accompli en 2002.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation s'élèvent à 4,9 millions \$ en 2002 comparativement à 3,6 millions \$ pour l'exercice 2001.

Au 31 décembre 2002, l'actif total de la Bourse s'élève à 53,4 millions \$, dont 26,7 millions \$ au titre de liquidités sous forme d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court et à long terme (encaissables en tout temps).

Enfin en 2002, la Bourse de Montréal a poursuivi ses investissements voués à maintenir sa longueur d'avance au plan technologique et à soutenir sa croissance. Ainsi des investissements en capital ont été réalisés, entre autres, pour la création d'un site de relève en cas de désastre, projet toujours en cours, visant à assurer la fiabilité et l'intégrité de son marché. De plus, la Bourse de Montréal investit dans le projet de création d'une bourse d'options automatisée aux États-Unis, BOX, pour laquelle nous fournissons les services d'opérations et de maintenance de la plate-forme électronique de transactions. Au 31 décembre 2002, la valeur de notre placement, déduction faite de notre quote-part des pertes au montant de 1,0 million \$, s'élève à 3,3 millions \$.

Rapport de la direction relatif aux états financiers

Les présents états financiers consolidés de Bourse de Montréal Inc. et de sa filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la compagnie, ainsi que la direction de sa filiale, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers contenus dans le présent rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé majoritairement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels de la compagnie et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

La première vice-présidente,
Finances, ressources humaines
et administration



Luc Bertrand



Louise Laflamme

Montréal, Canada
Le 24 mars 2003

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Bourse de Montréal Inc. au 31 décembre 2002 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 4 février 2003

Bilan consolidé

31 décembre 2002,
avec chiffres
correspondants de 2001
(en milliers de dollars)

| | 2002 | 2001 |
|--|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme : | | |
| Espèces et quasi-espèces | 4 899 \$ | 10 882 \$ |
| Placements à court terme (note 2) | 21 790 | 3 300 |
| Débiteurs (note 8) | 5 739 | 5 304 |
| Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation | 1 945 | 23 320 |
| Frais payés d'avance | 1 669 | 1 890 |
| | 36 042 | 44 696 |
| Prêts aux employés destinés à l'achat d'actions (note 8) | 524 | 555 |
| Placements en obligations (note 2) | — | 17 833 |
| Placement dans une société sous influence notable (note 7) | 3 310 | — |
| Dépôts de couverture des membres (note 3) | 329 | 726 |
| Dépôts au fonds de compensation (note 3) | 282 | 329 |
| Immobilisations (note 4) | 9 096 | 6 440 |
| Impôts futurs (note 12) | 2 800 | 3 243 |
| Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (note 5) | 991 | 577 |
| | 53 374 \$ | 74 399 \$ |
| Passif et avoir des actionnaires | | |
| Passif à court terme : | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 8) | 8 231 \$ | 7 691 \$ |
| Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation | 1 945 | 23 320 |
| | 10 176 | 31 011 |
| Dépôts de couverture des membres (note 3) | 329 | 726 |
| Dépôts au fonds de compensation (note 3) | 282 | 329 |
| Avoir des actionnaires : | | |
| Capital-actions (note 8) | 43 559 | 43 366 |
| Surplus d'apport (note 8) | 370 | 370 |
| Déficit | (1 342) | (1 403) |
| | 42 587 | 42 333 |
| Engagements (note 10) | | |
| Éventualités (note 11) | | |
| | 53 374 \$ | 74 399 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé
le 31 décembre 2002,
avec chiffres
correspondants de 2001
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

| | 2002 | 2001 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Revenus : | | |
| Transactions | 13 058 \$ | 11 040 \$ |
| Participants | 5 807 | 5 755 |
| Compensation et levée des options | 4 937 | 4 646 |
| Compagnies inscrites | — | 751 |
| Information boursière | 7 649 | 11 954 |
| Autres | 1 100 | 682 |
| | 32 551 | 34 828 |
| Dépenses : | | |
| Salaires et charges sociales | 15 384 | 15 494 |
| Exploitation des locaux | 2 907 | 3 306 |
| Licences et maintenance informatique | 5 040 | 4 937 |
| Amortissement des immobilisations et actifs incorporels | 2 625 | 4 940 |
| Frais généraux et d'administration | 3 667 | 6 494 |
| Télécommunications | 1 310 | 1 600 |
| Affaires publiques | 1 391 | 904 |
| | 32 324 | 37 675 |
| Bénéfice (perte) avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu | 227 | (2 847) |
| Revenus de placements | 1 365 | 1 976 |
| Bénéfice (perte) avant les éléments suivants et impôts sur le revenu | 1 592 | (871) |
| Contributions des autres bourses canadiennes | — | 3 500 |
| Radiations d'immobilisations et frais connexes (note 4) | — | (2 645) |
| Dépenses de rationalisation (note 9) | — | (650) |
| Quote-part des pertes nettes d'une société sous influence notable | (1 022) | — |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur le revenu | 570 | (666) |
| Impôts sur le revenu (note 12) : | | |
| Exigibles | 66 | 55 |
| Futurs | 443 | 2 001 |
| | 509 | 2 056 |
| Bénéfice net (perte nette) | 61 \$ | (2 722) \$ |
| Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action | 0,01 \$ ⁽¹⁾ | (0,34) \$ ⁽¹⁾ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base et dilué | 8 120 093 ⁽¹⁾ | 8 088 888 ⁽¹⁾ |

(1) Pour les exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2002, les options d'achat d'actions étaient en circulation mais ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action à cause de leur effet antidilutif.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé du déficit

| | 2002 | 2001 |
|---|---|-------------------|
| Exercice terminé le 31 décembre 2002, avec chiffres correspondants de 2001 (en milliers de dollars) | (Déficit) bénéfices non répartis au début de l'exercice | 610 \$ |
| | Bénéfice net (perte nette) de l'exercice | (1 403) \$ |
| | Comptabilisation de l'actif d'impôts futurs dans la CDCC | (2 722) |
| | | — |
| | Déficit à la fin de l'exercice | 709 |
| | (1 342) \$ | (1 403) \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé
le 31 décembre 2002,
avec chiffres
correspondants de 2001
(en milliers de dollars)

| | 2002 | 2001 |
|---|-----------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : | | |
| Bénéfice net (perte nette) | 61 \$ | (2 722) \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement des immobilisations et actifs incorporels | 2 625 | 4 940 |
| Quote-part des pertes nettes d'une société sous influence notable | 1 022 | — |
| Contributions des autres bourses canadiennes | — | (3 500) |
| Radiations d'immobilisations (note 4) | — | 1 877 |
| Amortissement des escomptes sur placements | (832) | (1 099) |
| Amortissement de l'écart d'acquisition | — | 37 |
| Impôts futurs | 443 | 2 001 |
| Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 13) | 1 567 | 2 103 |
| | 4 886 | 3 637 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (note 13) : | | |
| Acquisitions d'immobilisations | (6 401) | (7 363) |
| Acquisitions d'actifs incorporels | (512) | (317) |
| Acquisitions de placements | (77 022) | (103 997) |
| Aliénations de placements | 77 197 | 115 013 |
| Acquisition d'un placement dans une société sous influence notable | (4 332) | — |
| | (11 070) | 3 336 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 13) : | | |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 8) | — | (1 867) |
| Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions (note 8) | 201 | 114 |
| | 201 | (1 753) |
| (Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces | (5 983) | 5 220 |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice | 10 882 | 5 662 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | 4 899 \$ | 10 882 \$ |
| Détail des espèces et quasi-espèces : | | |
| Espèces | 894 \$ | 322 \$ |
| Acceptations bancaires | 4 005 | 6 072 |
| Bon du Trésor | — | 4 488 |
| | 4 899 \$ | 10 882 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») a été constituée le 29 septembre 2000, suite à la démutualisation de la Bourse de Montréal, en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa principale activité est de servir de bourse de produits dérivés. En vertu des règlements exigés par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), la compagnie doit respecter, entre autres, certains ratios financiers pour conserver sa reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation. De plus, la filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), agit en qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de garant d'options et de contrats à terme négociés à la compagnie.

1. Principales conventions comptables :

a) Modifications de conventions comptables :

La compagnie a effectué certaines modifications à ses conventions comptables afin de se conformer à de nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA »).

i) Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels :

En août 2001, l'ICCA a publié le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Selon le chapitre 3062, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie tenue pour indéfinie ne sont plus amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est exécutée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent, et présentée sous un poste distinct à l'état des résultats avant les éléments extraordinaires et les activités abandonnées.

La compagnie a adopté les recommandations du chapitre 3062 au 1^{er} janvier 2002. À la date d'adoption, la compagnie avait un écart d'acquisition non amorti d'un montant de 308 \$ qui n'est plus amorti. Conformément aux exigences du chapitre 3062, cette modification de convention comptable n'est pas appliquée rétroactivement, et les montants présentés pour les exercices antérieurs n'ont pas été redressés pour tenir compte de cette modification. Cette modification de convention comptable, si elle avait été appliquée rétroactivement, aurait eu comme incidence de diminuer la perte avant impôts sur le revenu et la perte nette pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 de 37 \$ et de diminuer la perte par action de base et diluée de 0,01 \$.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

1. Principales conventions comptables (suite) :

i) Ecarts d'acquisition et autres actifs incorporels (suite) :

S'appuyant sur les résultats du test de dépréciation transitoire, la compagnie a déterminé que l'écart d'acquisition n'avait pas subi de dépréciation à la date d'adoption; par conséquent, aucune perte de valeur transitoire n'a été constatée en réduction du solde d'ouverture du déficit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

ii) Rémunération à base d'actions :

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la compagnie a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 de l'ICCA qui concernent la comptabilisation des rémunérations à base d'actions et des autres paiements à base d'actions. Les nouvelles recommandations sont appliquées prospectivement à tous les paiements à base d'actions faits à des non-salariés et aux attributions à des salariés qui sont des attributions directes d'actions, qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs ou qui sont des droits à la plus-value d'actions qui prévoient le règlement par l'émission d'instruments de capitaux propres, et qui ont été consenties à compter du 1^{er} janvier 2002; cependant, ces recommandations ne s'appliquent pas aux attributions qui étaient déjà consenties au 1^{er} janvier 2002 et qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs ou qui sont des droits à la plus-value d'actions qui prévoient le règlement par l'émission d'instruments de capitaux propres. Dans le cas de ces attributions, les nouvelles recommandations s'appliquent rétroactivement, sans retraitement des exercices antérieurs. Suite à l'application de ces nouvelles recommandations, il n'y a eu aucun effet significatif sur le déficit et le passif au 1^{er} janvier 2002.

b) Consolidation et placement dans une société sous influence notable :

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Bourse de Montréal Inc. et ceux de sa filiale en propriété exclusive, la CDCC, et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La CDCC a changé de statut le 1^{er} janvier 2001 pour devenir une entreprise à but lucratif, soumise à l'impôt des compagnies, alors qu'avant cette date, elle avait le statut d'une entreprise sans but lucratif au sens que lui prêtait l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, et, de ce fait, ne payait pas d'impôts sur le revenu.

Le placement dans une société sous influence notable représente la participation de 35 %, que la compagnie détient dans le capital-actions de Boston Options Exchange LLC, et est comptabilisé selon la méthode de la valeur de consolidation, selon laquelle le coût d'origine du placement est redressé selon la quote-part de la compagnie au bénéfice net ou à la perte nette postérieur(e) à l'acquisition, déduction faite des dividendes.

c) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements liquides achetés trois mois ou moins avant leur échéance et sont présentées au prix coûtant qui est approximativement égal à la juste valeur.

d) Placements à court terme et placements en obligations :

Les placements à court terme sont composés de titres obligataires avec échéance prévue au cours du prochain exercice et sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

1. Principales conventions comptables (suite) :

e) Règlements quotidiens à recevoir et à payer aux membres de la CDCC :

Les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci, du fait que les positions ouvertes des contrats à terme sont évaluées à la valeur marchande quotidiennement et que les transactions sur options sont compensées quotidiennement, doivent être perçues des membres ou reçues par eux avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes à recevoir d'un membre de la chambre de compensation sont inscrites comme éléments d'actif dans le bilan et ne sont pas déduites des sommes à payer à un autre membre de la chambre de compensation.

Au 31 décembre 2002, la somme la plus élevée à recevoir d'un membre de la chambre de compensation s'élevait à 821 \$ (12 395 \$ en 2001) et la somme la plus élevée à payer à un membre de la chambre de compensation se chiffrait à 423 \$ (9 133 \$ en 2001).

f) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût historique, déduction faite des contributions des autres bourses et de l'aide gouvernementale. La charge d'amortissement est calculée selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

| Élément d'actif | Période |
|---|-----------|
| Équipement, logiciel et développement informatiques | 3 à 5 ans |
| Mobilier, agencement et équipement | 5 ans |

Les améliorations locatives sont amorties sur des périodes n'excédant pas la durée des baux.

g) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels :

L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis dans des regroupements d'entreprises, n'est plus amorti après le 31 décembre 2001. Il est plutôt soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation et fait l'objet d'une baisse de valeur au titre de la dépréciation. Les actifs incorporels, qui représentent les coûts d'élaboration des programmes de formation virtuels développés par l'Institut des dérivés, déduction faite de l'aide gouvernementale reçue, sont amortis sur 5 ans à partir de leur date de mise en fonction, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

h) Rémunérations et autres paiements à base d'actions :

Régime d'unités d'actions différées :

La compagnie a instauré, pour la participation de certains membres au conseil d'administration et à divers comités de la compagnie, un régime d'unités d'actions différées pour lesquelles une charge est constatée aux résultats et un passif enregistré lors de l'octroi de ces dernières, à la juste valeur des actions au moment de l'octroi selon la méthode de la juste valeur dont le détail apparaît à la note 8. Les variations dans la juste valeur des actions sous-jacentes, entre la date d'attribution et la date d'évaluation, entraînent un changement dans l'évaluation du passif.

Régime d'options d'achat d'actions et régime d'achat d'actions :

La compagnie a instauré un régime d'options d'achat d'actions et un régime d'achat d'actions qui sont décrits à la note 8. Aucune charge au titre de l'avantage reçu par le bénéficiaire n'est constatée à l'égard du régime d'options d'achat d'actions lorsque les options sont émises en faveur des administrateurs, des dirigeants et des employés. Toute contrepartie versée par ces derniers lors de l'exercice des options est portée au crédit du capital-actions.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

1. Principales conventions comptables (suite) :

i) Constatation des revenus :

Les revenus tirés de biens et de services sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les biens sont vendus. Les revenus de placements sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les revenus de compensation sont constatés à la date de règlement de l'opération à laquelle ils se rapportent.

j) Aide gouvernementale :

L'aide gouvernementale relative aux charges d'exploitation est portée aux résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale relative aux dépenses en capital est déduite de l'actif connexe.

k) Conversion de devises :

Les revenus et les dépenses issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont constatés aux résultats.

l) Impôts sur le revenu :

La compagnie suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les éléments d'actif d'impôts futurs doivent être constatés, mais si leur réalisation est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

m) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes visées.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les débiteurs, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette ainsi que la détermination de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Placements :

| (en milliers de dollars) | | 2002 | | 2001 | | |
|---|--|-----------|--------------|--|-----------|--------------|
| | Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2002 | Coût | Juste valeur | Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2001 | Coût | Juste valeur |
| Placements à court terme : | | | | | | |
| Obligations échéant au cours du prochain exercice | 5,66 % | 18 397 \$ | 18 677 \$ | 6,25 % | 3 300 \$ | 3 330 \$ |
| Obligation à coupons détachés du gouvernement du Québec | 3,53 % | 3 393 | 3 404 | — | — | — |
| | | 21 790 | 22 081 | | 3 300 | 3 330 |
| Placements en obligations : | | | | | | |
| Obligations, échéant entre 1 an et moins de 5 ans | — | — | — | 5,66 % | 17 833 | 18 475 |
| | | 21 790 \$ | 22 081 \$ | | 21 133 \$ | 21 805 \$ |

La juste valeur des obligations et de l'obligation à coupons détachés du gouvernement du Québec est calculée selon les prix du marché.

3. Dépôts de couverture des membres et dépôts au fonds de compensation :

Les dépôts en espèces des membres de la chambre de compensation sont détenus au nom de la CDCC et présentés dans le bilan aux rubriques Dépôts de couverture des membres et Dépôts au fonds de compensation. Les titres du gouvernement, les lettres de crédit et les autres titres sont déposés par les membres de la chambre de compensation auprès de dépositaires agréés aux termes de contrats irrévocables. Les membres de la chambre de compensation peuvent également déposer directement des lettres de crédit et des récépissés d'entiercement auprès de la CDCC.

Le tableau ci-dessous présente les dépôts de couverture et du fonds de compensation hors caisse, qui n'apparaissent pas au bilan au 31 décembre 2002.

| (en milliers de dollars) | 2002 | 2001 |
|---|--------------|--------------|
| Dépôts de couverture : | | |
| Titres du gouvernement à leur valeur nominale | 963 210 \$ | 866 142 \$ |
| Lettres de crédit à leur valeur nominale | 379 369 | 272 838 |
| Titres de participation (pour compenser les positions vendeurs) à leur valeur marchande | 434 950 | 305 679 |
| | 1 777 529 \$ | 1 444 659 \$ |
| Dépôts du fonds de compensation : | | |
| Titres du gouvernement à leur valeur nominale | 136 253 \$ | 153 261 \$ |

4. Immobilisations :

| (en milliers de dollars) | 2002 | | | 2001 | | |
|---|------------------|----------------------|------------------------|------------------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Équipement, logiciel et développement informatiques | 15 393 \$ | 11 334 \$ | 4 059 \$ | 13 278 \$ | 11 572 \$ | 1 706 \$ |
| Améliorations locatives | 20 111 | 15 377 | 4 734 | 18 378 | 13 911 | 4 467 |
| Mobilier, agencement et équipement | 2 002 | 1 699 | 303 | 1 869 | 1 602 | 267 |
| | 37 506 \$ | 28 410 \$ | 9 096 \$ | 33 525 \$ | 27 085 \$ | 6 440 \$ |

En 2001, la filiale a décidé de ne pas poursuivre son projet de nouveau système de compensation. Par conséquent, la filiale a radié des livres les coûts capitalisés, à l'exception de 154 \$ de logiciels. Une baisse de valeur de 1 877 \$ a été constatée aux résultats de l'exercice 2001.

5. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels :

| (en milliers de dollars) | 2002 | | | 2001 | | |
|----------------------------------|--------|----------------------|------------------------|---------------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Programmes de formation virtuels | 829 \$ | 146 \$ | 683 \$ | 317 \$ | 48 \$ | 269 \$ |
| Écart d'acquisition | | | 308 | 373 | 65 | 308 |
| | | | 991 \$ | 690 \$ | 113 \$ | 577 \$ |

6. Crédits d'exploitation :

La compagnie dispose de crédits d'exploitation de 3 000 \$. Ces crédits, lorsque utilisés, portent intérêt au taux préférentiel des institutions bancaires et sont renouvelables annuellement (voir note 18 pour autre crédit autorisé).

7. Placement dans une société sous influence notable :

Au cours de l'année 2002, la compagnie ainsi que le Boston Stock Exchange et un groupe de cinq grandes maisons de courtage d'envergure internationale ont annoncé la constitution du Boston Options Exchange LLC (BOX) en vue de la création d'une bourse électronique où seront négociées des options américaines sur titres boursiers.

| (en milliers de dollars) | 2002 | 2001 |
|--|-----------------|-------------|
| Participation de 35 % dans le capital-actions de Boston Options Exchange LLC | 4 332 \$ | — \$ |
| Quote-part des pertes accumulées | (1 022) | — |
| | 3 310 \$ | — \$ |

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

8. Capital-actions :

| | 2002 | 2001 |
|--|-----------|-----------|
| Autorisé : | | |
| Nombre illimité d'actions sans valeur nominale : | | |
| Ordinaires, votantes et participantes | | |
| Privilégiées, non votantes, dividende devant être déterminé lors de l'émission | | |
| Émis : | | |
| 8 143 664 actions ordinaires (8 095 867 en 2001) | 43 559 \$ | 43 366 \$ |

Aucune personne, ni aucune personne liée à celle-ci, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ou d'une série donnée d'actions avec droit de vote de la compagnie.

Au cours du mois d'avril 2001, la compagnie a racheté 414 900 actions de son capital-actions pour un montant total de 1 867 \$ à un prix de 4,50 \$ l'action, produisant ainsi un écart sur rachat d'actions de 0,89 \$ par action par rapport à la valeur attribuée de 5,39 \$. Cet écart a été crédité au surplus d'apport pour un montant total de 370 \$.

a) Régime d'options d'achat d'actions :

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé, le 30 octobre 2000, la création d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le régime ») à l'intention des dirigeants de la compagnie. La durée de chaque option et le nombre d'actions visées seront déterminés par le Conseil. Ainsi, les actions ordinaires susceptibles de faire l'objet d'options octroyées aux termes du régime sont au nombre de 830 000 actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peut faire l'objet d'options octroyées à une seule personne ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie. Le prix d'exercice de chaque option correspond au montant fixé par le Conseil sans toutefois être inférieur à la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi. Toutefois, lorsque les actions seront inscrites à la cote d'une bourse reconnue, le prix d'exercice correspondra au cours moyen pondéré des actions pour les cinq jours précédant la date d'attribution des options.

En aucun cas, la durée d'une option ne peut dépasser dix ans à compter de la date de son octroi.

Le régime est constitué de deux composantes, soit les options de performance et les options acquises avec le passage du temps. Ainsi, 50 % des options d'achat d'actions seront acquises après trois ans selon l'atteinte des objectifs de performance stipulés et fixés par le Conseil au moment de l'octroi et les 50 % des options d'achat d'actions restantes seront acquises sur une période de trois ans et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment de la manière suivante : 33,3 % à compter du premier anniversaire, 66,67 % à compter du second anniversaire et la totalité au troisième anniversaire de l'octroi.

| | Nombre d'options | Prix de levée moyen pondéré |
|--|------------------|-----------------------------|
| Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2001 | 630 000 | 4,96 \$ |
| Octroyées en 2001 | 40 000 | 4,96 |
| Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2002 | 670 000 | 4,96 |
| Octroyées en 2002 | 156 000 | 5,15 |
| Annulées en 2002 | (54 000) | 4,96 |
| Options en circulation au 31 décembre 2002 | 772 000 | 5,00 \$ |

8. Capital-actions (suite) :

a) Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

Le tableau suivant présente sommairement des renseignements sur les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 31 décembre 2002 :

Exercice terminé
le 31 décembre 2002
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

| | | Options en circulation | | Options pouvant être levées | |
|---------------|------------------|-----------------------------|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Prix de levée | Nombre d'options | Prix de levée moyen pondéré | Durée de vie contractuelle et résiduelle moyenne pondérée (en années) | Nombre d'options | Prix de levée moyen pondéré |
| 4,96 \$ | 616 000 | 4,96 \$ | 8 | 205 999 | 4,96 \$ |
| 5,15 | 156 000 | 5,15 | 10 | - | - |
| | 772 000 | 5,00 \$ | 8 | 205 999 | 4,96 \$ |

Si le coût des options d'achat d'actions octroyées avait été établi selon la méthode de la juste valeur à la date d'octroi des options d'achat d'actions octroyées en 2002, le bénéfice net pro forma, le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action pro forma de la compagnie n'auraient pas été modifiés car l'octroi des options a eu lieu le 31 décembre 2002, étant donné que le coût de rémunération relié à ces options serait reconnu sur une période de trois ans, qui est la période sur laquelle les options sont acquises, à partir de la date d'octroi.

La juste valeur des 156 000 options octroyées en 2002 était de 2,03 \$ par option d'achat d'actions et a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes, en supposant une juste valeur des actions de la compagnie de 5,15 \$, un taux sans risque de 5 %, un taux de rendement du dividende de 0 %, une volatilité prévue de 1 % et des durées de vie prévues des options d'achat d'actions de 10 années. Les renseignements pro forma ne tiennent pas compte de l'effet des attributions consenties avant le 1^{er} janvier 2002.

b) Régime d'achat d'actions :

Un régime d'achat d'actions (400 000 actions) à l'intention des employés a été créé en mars 2001. Au terme de la période de souscription de 2002, la compagnie a procédé à l'émission de 47 797 actions (210 767 actions en 2001) à 4,05 \$, totalisant ainsi 193 \$ (854 \$ en 2001). Des prêts sans intérêt ont été accordés aux employés dans le but d'acheter ces actions et sont remboursables par retenues salariales égales sur une période de 1 à 5 ans à compter de la date d'acquisition. Toutes les actions acquises en vertu d'un prêt sont hypothéquées en premier rang avec dépossession en faveur de la compagnie afin de garantir le remboursement complet du prêt. Au 31 décembre 2002, les débiteurs incluent un montant de 208 \$ (185 \$ en 2001), représentant la tranche à court terme des prêts consentis aux employés.

c) Régime d'unités d'actions différées :

| | Nombre |
|---|--------|
| Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2001 | — |
| Octroyées en 2001 | 23 222 |
| Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2002 | 23 222 |
| Octroyées en 2002 | 35 611 |
| Unités d'actions différées en circulation au 31 décembre 2002 | 58 833 |

La valeur comptabilisée par unité d'actions différées est de 5,15 \$ (4,50 \$ en 2001) au 31 décembre 2002.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

9. Dépenses de rationalisation :

En août 2001, la CDCC a entrepris des mesures de rationalisation afin d'harmoniser ses procédés d'affaires avec ceux de la compagnie, notamment la finance, la gestion des technologies de l'information et les ressources humaines. Ces dépenses comprennent principalement des indemnités de cessation d'emploi et des frais afférents.

10. Engagements :

La compagnie loue ses locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant entre 2003 et 2015.

Au 31 décembre 2002, le total des paiements minimums exigibles et les paiements minimums exigibles au cours de chacun des exercices à venir en vertu des engagements sont les suivants :

| | Locaux et locations d'équipements | Contrats de licences et de maintenance | Autres | Total |
|--|---|--|----------|-----------|
| 2003 | 2 557 \$ | 2 340 \$ | 2 112 \$ | 7 009 \$ |
| 2004 | 2 868 | 1 955 | 47 | 4 870 |
| 2005 | 2 692 | 1 610 | 42 | 4 344 |
| 2006 | 2 098 | — | — | 2 098 |
| 2007 et suivants | 12 271 | — | — | 12 271 |
| Total des paiements minimums exigibles | 22 486 \$ | 5 905 \$ | 2 201 \$ | 30 592 \$ |

Durant l'exercice, la compagnie s'est engagée à contribuer jusqu'à un maximum de 5 500 \$ US (8 688 \$ canadiens) en argent, en actifs et services dans le cadre de son entente d'actionariat pour le développement de la Boston Options Exchange LLC. La contribution de la compagnie à ce jour est de 2 750 \$ US (4 332 \$ canadiens) (voir note 7).

11. Éventualités :

La compagnie est visée par des poursuites pour dommages et intérêts pour un montant total de 40 881 \$ relié à la fermeture du parquet. La compagnie a l'intention de se défendre avec vigueur car, de l'avis de la direction, ces poursuites sont sans fondement réel. Le dénouement de ces poursuites ne peut être déterminé à ce jour et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2002. Tout passif qui découlerait de ces poursuites, le cas échéant, serait comptabilisé au cours de l'exercice durant lequel les dommages et intérêts seraient connus.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**

(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

12. Impôts sur le revenu :

a) Impôts sur le revenu :

La provision au titre de l'impôt sur le revenu diffère du montant déterminé en appliquant le taux combiné fédéral et provincial au bénéfice avant impôts sur le revenu tel que prévu par les lois.

Les raisons et les incidences fiscales de cet écart se présentent comme suit :

| | 2002 | 2001 |
|--|--------|----------|
| Bénéfice (perte) avant impôts sur le revenu | 570 \$ | (666) \$ |
| Taux d'imposition prévu par les lois | 35,2 % | 37,3 % |
| Impôts sur le revenu calculés | 201 | (248) |
| Variation de la provision pour moins-value | (82) | 1 078 |
| Ajustement apporté aux actifs et aux passifs d'impôts futurs par suite de l'entrée en vigueur de modifications des taux d'imposition | (98) | 327 |
| Variation du taux d'imposition dans l'estimation des actifs d'impôts futurs nets au début de l'exercice | 107 | 822 |
| Quote-part des pertes dans une société sous influence notable | 359 | — |
| Contributions non imposables | — | (1 305) |
| Congé fiscal provincial | (99) | 1 422 |
| Incidence de la différence du taux d'imposition de la filiale | 17 | (152) |
| Incidence des écarts permanents | 38 | 57 |
| Impôts des grandes sociétés | 66 | 55 |
| Impôts sur le revenu | 509 \$ | 2 056 \$ |

b) Impôts futurs :

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant net de l'actif d'impôts futurs de la compagnie est la suivante :

| | 2002 | 2001 |
|---|----------|----------|
| Actif d'impôts futurs : | | |
| Immobilisations | 3 507 \$ | 4 515 \$ |
| Crédit d'impôt à l'investissement | 422 | — |
| Perte d'opération reportable dans les exercices futurs (échéant en 2008) | 621 | 402 |
| Écart d'acquisition | 1 381 | 1 580 |
| Autres | 90 | 49 |
| Actif d'impôts futurs | 6 021 | 6 546 |
| Provision pour moins-value | (3 221) | (3 303) |
| Actif d'impôts futurs, montant net | 2 800 \$ | 3 243 \$ |

13. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie :

Exercice terminé
le 31 décembre 2002
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

| | 2002 | 2001 |
|--|----------|----------|
| a) Intérêts payés | 10 \$ | 6 \$ |
| Impôts payés | 66 | 83 |
| b) Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation : | | |
| Débiteurs | (412) \$ | 3 472 \$ |
| Frais payés d'avance | 221 | (392) |
| Créditeurs et charges à payer | 1 758 | (977) |
| | 1 567 \$ | 2 103 \$ |
| c) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux : | | |
| Activités d'investissement : | | |
| Acquisition du système de négociation des produits dérivés, financée par les contributions reportées | — \$ | 7 314 \$ |
| Acquisitions d'immobilisations financées à même les comptes à payer | 489 | 1 707 |
| Activités de financement : | | |
| Contributions reportées ayant servi à acquérir le système de négociation des produits dérivés | — | 7 314 |
| Prêts consentis pour l'acquisition d'actions | 193 | 740 |

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

14. Aide gouvernementale :

Le 31 mars 2001, le ministère des Finances du Québec (le « Ministère ») a convenu d'octroyer à la compagnie deux programmes d'aide gouvernementale.

Le premier programme, d'un maximum de 3 500 \$, a été octroyé pour l'Institut des dérivés afin de défrayer jusqu'à un maximum de 50 % des dépenses de création et/ou un maximum de 50 % des frais d'opération engagés avant le 31 mars 2004.

En vertu du deuxième programme, un montant final de 194 \$ a été octroyé pour défrayer 50 % des dépenses liées à une étude de faisabilité pour le développement d'une plate-forme électronique pour le commerce interentreprises.

L'aide gouvernementale susmentionnée est octroyée à la condition que la compagnie effectue la totalité ou la presque totalité de ses opérations sur le territoire de la Ville de Montréal, au moins jusqu'au 31 décembre 2005. Si la compagnie ne respectait pas ces conditions, le Ministère pourrait appliquer diverses mesures incluant la suspension ou l'annulation de l'accord ou le remboursement des montants reçus par la compagnie.

En vertu de ces programmes, pour l'année 2002, la compagnie a encaissé 1 494 \$ (1 200 \$ au 31 décembre 2001), dont 787 \$ (860 \$ en 2001) ont été portés aux résultats de l'exercice, 512 \$ (317 \$ en 2001) en réduction des immobilisations et le solde de 218 \$ (23 \$ en 2001) a été reporté au bilan. Le tableau suivant résume le classement et le montant de cette aide gouvernementale figurant dans les états des résultats :

| | 2002 | 2001 |
|--|---------------|---------------|
| Salaires et charges sociales | 318 \$ | 219 \$ |
| Exploitation des locaux et des équipements | 104 | 63 |
| Frais généraux et d'administration | 365 | 578 |
| | 787 \$ | 860 \$ |

De plus, le 9 avril 2001, le Ministère a annoncé des mesures fiscales pour soutenir le secteur financier au Québec, entre autres les bourses de valeurs dont fait partie la compagnie. Ces mesures permettront de bénéficier d'une exemption d'impôt sur le revenu, d'une exemption de la taxe sur le capital et d'une exemption de cotisations des employeurs au Fonds des services de santé relativement aux activités admissibles de la compagnie pour une période allant du 1^{er} octobre 2000 au 31 décembre 2010. Ces exemptions, sauf pour l'impôt sur le revenu, totalisent un montant d'environ 704 \$ en 2002 (1 060 \$ en 2001).

Aucun montant n'est inscrit dans les débiteurs au bilan comme remboursement pour ces mesures fiscales (204 \$ en 2001).

15. Opérations entre apparentés :

En 2002, la compagnie a fourni les services nécessaires, pour un montant de 6 376 \$, afin de mettre en place la plate-forme électronique chez BOX.

Les débiteurs provenant de BOX au 31 décembre 2002 sont de 436 \$.

16. Information sectorielle :

La compagnie exerce ses activités dans deux secteurs d'exploitation. Les activités commerciales de ces secteurs sont réalisées au Canada et se définissent comme suit :

Bourse :

Ce secteur agit à titre de bourse exclusive de produits dérivés au Canada par le biais d'une gamme complète de produits dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt.

Chambre de compensation (CDCC) :

Ce secteur offre des services de compensation et de caution des produits dérivés sur actions, indice et taux d'intérêt.

| [en milliers de dollars] | 2002 | | 2001 | |
|---|-----------|----------|-----------|----------|
| | Bourse | CDCC | Bourse | CDCC |
| Revenus provenant des clients externes | 27 224 \$ | 5 329 \$ | 29 990 \$ | 4 837 \$ |
| Revenus de placements | 1 224 | 141 | 1 656 | 320 |
| Amortissement des immobilisations et actifs incorporels | 2 231 | 394 | 4 504 | 436 |
| Éléments non récurrents | — | — | 3 500 | (3 295) |
| (Perte nette) bénéfice net | (11) | 72 | 854 | (3 576) |
| Acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels | 6 828 | 85 | 7 284 | 396 |
| Éléments d'actif | 42 989 | 10 385 | 42 609 | 31 790 |

Division de la réglementation :

Conformément à la décision de reconnaissance que la Commission des valeurs mobilières du Québec a rendue le 24 novembre 2000, Bourse de Montréal Inc. a mis sur pied une division distincte de réglementation, qui est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés opérant sur la base de recouvrement de coûts. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, la division a facturé des honoraires de 3 227 \$ (2 878 \$ en 2001) et a engagé des dépenses d'opération du même montant.

17. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

La compagnie ne s'expose pas à des risques importants par rapport à un client à lui seul. La compagnie examine les antécédents du crédit du client et effectue des examens réguliers de la solvabilité des montants déjà accordés. Une provision pour créances douteuses est constituée en fonction des facteurs se rapportant au risque de crédit engendré par des clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

b) Risque sur le taux d'intérêt :

Une variation des taux d'intérêt sur le marché fera varier la valeur des quasi-espèces et des titres obligataires à la hausse ou à la baisse.

c) Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arrivent bientôt à échéance.

d) Concentration du risque de crédit :

Environ 52 % des revenus de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 (44 % en 2001) ont été générés avec cinq participants agréés pour le compte de nombreux clients.

**Exercice terminé
le 31 décembre 2002**
(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

18. Gestion des risques :

À titre de chambre de compensation, la CDCC assume les obligations qui découlent d'une défaillance des positions en instruments dérivés de l'un des membres. La CDCC utilise diverses techniques pour réduire le risque de perte au minimum advenant une telle défaillance. La principale technique consiste à recevoir les dépôts de couverture en fonction du risque sous forme d'espèces, de lettres de crédit, d'actions et de titres du gouvernement négociables (note 3). Ainsi, lorsqu'un membre ne peut répondre à un appel de marge quotidien ou s'acquitter des obligations découlant des options ou des contrats à terme normalisés, les dépôts de couverture peuvent servir à diminuer les coûts de liquidation des positions engagés par la CDCC.

Le système de couverture de la CDCC est désormais appuyé par un système de test de solidité financière, qui fait partie de son Programme amélioré de contrôle du capital. Ce processus, qui a été mis en œuvre en 2000, permet d'évaluer la solidité financière des membres pour ce qui est de répondre aux exigences de couverture dans l'éventualité d'un changement soudain ayant une incidence défavorable sur les conditions du marché. Les portefeuilles des membres sont soumis à des tests de solidité financière et les membres qui ne répondent pas aux critères établis par la CDCC sont tenus de fournir un dépôt de couverture de solidité financière.

La CDCC possède également un fonds de compensation qui se compose de dépôts en espèces et de dépôts de titres effectués par des membres de la chambre de compensation (note 3). Ce fonds sert à couvrir le coût de liquidation des positions d'un membre en cas de défaillance si ce coût excède le montant des dépôts de couverture qui lui avaient été réclamés. Le niveau total des fonds de compensation devant être déposés par chaque membre de la chambre de compensation est équivalent à 12 % du total des exigences les plus élevées de couverture quotidiennes de ce membre au cours du dernier mois civil.

Si, en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation, il s'avère nécessaire d'obtenir du financement additionnel pour procéder à la liquidation, la CDCC a le droit d'exiger des membres une contribution additionnelle égale à leur contribution antérieure au fonds de compensation.

La CDCC a conclu une entente de crédit de soutien renouvelable totalisant 30 000 \$ auprès d'une banque canadienne de l'annexe I en vue de fournir des liquidités advenant une défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Dans le cadre de cette entente, l'emprunt doit être garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,75 %. Cette facilité de crédit n'a pas été utilisée depuis qu'elle a été établie.

19. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été réagencés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

Conseil d'administration

(au 19 février 2003)

Luc Bertrand

Luc Bertrand est président et chef de la direction de la Bourse de Montréal depuis mars 2000. Il est membre du conseil d'administration depuis 1992 et en a été le président de 1998 à 2000. De plus, il siège au conseil de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés et préside le conseil de la Boston Options Exchange. M. Bertrand a été l'un des principaux instigateurs de la restructuration des marchés canadiens qui a mené à la spécialisation de la Bourse de Montréal en 1999.

Administrateur depuis 1992

Comités : Membre du comité exécutif (depuis 1994), du comité de mise en candidature, du comité des ressources humaines et du comité spécial de la réglementation

Gretta Chambers

Gretta Chambers est gouverneur émérite de l'Université McGill et journaliste. Elle a occupé le poste de chancelier de l'Université de 1991 à 1999. Très engagée dans sa communauté, elle est également membre de plusieurs associations et conseils d'administration dont celui de Capital International CDPQ. Madame Chambers a été honorée à de nombreuses occasions au cours de sa carrière. Entre autres, elle a été nommée officier de l'Ordre national du Québec en 1993 et membre de l'Ordre du Canada en 1994.

Administrateur depuis 1996

Comité : Membre du comité de mise en candidature

Stephen J. Elgee

Stephen Elgee est directeur général, Produits dérivés sur actions, chez BMO Nesbitt Burns. À ce titre, ses attributs incluent la responsabilité de gérer un portefeuille de positions de produits dérivés sur actions canadiennes. Tout au long de sa carrière, M. Elgee a travaillé dans des domaines liés à la gestion du risque ainsi qu'à la recherche, à la vente et à la négociation de titres participatifs non traditionnels. M. Elgee a été président du conseil d'administration de la Bourse des contrats à terme de Toronto et membre du conseil de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés. Il siège actuellement au comité consultatif de gestion des risques et des marges de la Bourse de Montréal.

Administrateur depuis 2001

Wayne Finch

Wayne Finch est président du conseil et chef de l'investissement de Quadravest Capital Management, société canadienne de placement dont il est le fondateur. Il possède une longue expérience de l'industrie des valeurs mobilières au sein de laquelle il est reconnu comme un chef de file dans l'utilisation des stratégies de gestion destinées à accroître la performance des portefeuilles d'actions. M. Finch est membre de la *Toronto Society of Financial Analysts* et de l'*Association for Investment Management and Research*.

Administrateur depuis 2001

Claude Garcia

Depuis juin 1993, Claude Garcia est président des opérations canadiennes de la Compagnie d'assurance Standard Life, dont il dirige quatre filiales en propriété exclusive.

Il siège au conseil d'administration de la Compagnie d'assurance Standard Life (Royaume-Uni). M. Garcia est également membre de plusieurs autres conseils dont celui de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Il est Fellow de la *Society of Actuaries* et de l'*Institut Canadien des Actuaire*s.

Administrateur depuis 1998

Comités : Président du comité de gouvernance et membre du comité des ressources humaines

Giovanni Giarrusso

Giovanni Giarrusso est premier vice-président et directeur général, Affaires institutionnelles, à la Bourse de Montréal. Il s'est joint à la Bourse en 1963 et a assumé des responsabilités nombreuses et diversifiées au sein de l'entreprise. M. Giarrusso a également été conseiller international, développement des marchés et président de Giarrusso Conseil, de 1993 à 1997. Il possède une vaste connaissance du fonctionnement, du développement et des infrastructures des marchés de capitaux.

Administrateur depuis 2000

James T. Kiernan

James Kiernan est président de Cornerstone Capital Partners depuis janvier 2002. Auparavant, il avait consacré 25 ans de carrière à la firme Goldman Sachs, occupant des postes aux États-Unis, en Angleterre et au Canada, dont celui de président de Goldman Sachs Canada de 1988 à 2002. M. Kiernan est membre du conseil de l'*American Friends of Canada* et du Programme Fulbright Canada-États-Unis. Il a également siégé au comité exécutif de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Administrateur depuis 1994

Thomas S. Monahan

Thomas Monahan est chef de CIBC Wood Gundy et directeur général de CIBC Marchés mondiaux. Il est également administrateur de quatre autres filiales de la CIBC. M. Monahan est président du conseil d'administration et administrateur de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, une filiale de la Bourse de Montréal.

Administrateur depuis 1998

Comités : Membre du comité de gouvernance et du comité des ressources humaines

William W. Moriarty

William Moriarty est directeur général chez RBC Dominion valeurs mobilières et chef de la Division des placements alternatifs. Il est également membre du comité exécutif et du comité des opérations. À ce titre, il est directement responsable de la gestion des placements en capital privé de la firme en Amérique du Nord, de la gestion de l'actif en titres obligataires adossés à des créances, et des affaires relatives aux fonds structurés et aux fonds spéculatifs. De plus, M. Moriarty est président du conseil et chef de la direction de Commission Direct, directeur de RBC Partenaires Capital et président du conseil des Services de réglementation du marché. Il a également été membre du conseil d'administration de la Bourse de Toronto.

Administrateur depuis 2000

Jacques O. Nadeau — Président du conseil

Jacques Nadeau est président du conseil d'administration de la Bourse de Montréal depuis mars 2000. Il est également vice-président du conseil de Yorkton Valeurs Mobilières depuis janvier 2001. M. Nadeau a une longue expérience de l'industrie des valeurs mobilières, où il oeuvre depuis 1970. Tout au long de sa carrière, il a occupé divers postes de direction au sein d'importantes maisons de courtage, dont Marchés de capitaux Scotia et Dominion Securities Pitfield. M. Nadeau est membre du conseil et président du comité de vérification de Pirel, filiale de Westfield Group, Cleveland, Ohio.

Administrateur depuis 1997

Comités : Président du comité exécutif, du comité de mise en candidature et du comité des ressources humaines

Carmand Normand

Carmand Normand est président du conseil et chef de la direction et de l'investissement d'Addenda Capital depuis 1996. Auparavant, il avait fondé et présidé la firme de placement Les conseillers financiers du St-Laurent. De 1982 à 1985, il a été premier vice-président, revenu variable, à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a aussi siégé au conseil d'administration de Proviso, Télé globe, Microtec, Papier Rolland, T.I.W. et celui de l'Orchestre Métropolitain. M. Normand est titulaire du prix Hermès, reconnaissance de carrière, décerné par l'Université Laval. Il est co-auteur du livre *Caisse de retraite et placements*.

Administrateur depuis 1996

Comités : Membre du comité exécutif, du comité de vérification et du comité de gouvernance

Louis Vachon — Vice-président du conseil

Louis Vachon est vice-président du conseil d'administration de la Bourse de Montréal. Il assume aussi les responsabilités de premier vice-président, Trésorerie et marchés financiers, à la Banque Nationale du Canada, qu'il a rejointe en 1997. Il siège également au comité de direction de la Banque. Auparavant, M. Vachon avait occupé le poste de président et chef de la direction de Gestion de placements Innocap et de BT Bank of Canada. En 2002, il a été l'un des lauréats du concours « 40 Canadiens performants de moins de 40 ans ».

Administrateur depuis 2000

Comités : Vice-président du comité exécutif, président du comité de vérification, membre du comité de mise en candidature et du comité spécial de la réglementation

Laurent Verreault

Laurent Verreault est président et chef de la direction du Groupe Laperrière & Verreault, entreprise qu'il a fondée en 1975. Au gala des Mercuriades 2002 de la Chambre de commerce du Québec, le Groupe Laperrière & Verreault a reçu le titre d'*Entreprise de l'année* dans la catégorie *Grandes entreprises*. Entrepreneur engagé, M. Verreault a soutenu tout au long de sa carrière de nombreux organismes à caractère social et communautaire. Il siège au conseil d'administration de Télé-Métropole et de Cascades.

Administrateur depuis 1999

Comité : Membre du comité de vérification

Comités du conseil

Le comité de vérification

Le comité de vérification examine divers aspects et documents liés à la gestion de la Bourse, soumet des rapports à ce sujet et, s'il y a lieu, donne son approbation ou fait des recommandations au conseil d'administration. Il s'agit des aspects et documents suivants : états financiers annuels et périodiques de la Bourse et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC); tout rapport que la direction compte joindre aux états financiers publiés; rapports annuels des vérificateurs externes et procédures de vérification; principes comptables et de contrôle interne en fonction des pratiques reconnues dans l'industrie; nomination de vérificateurs externes; nature et justesse des frais de vérification; suivi des politiques financières et de contrôle interne de la Bourse et de la CDCC.

Le comité de gouvernance

Le comité de gouvernance de la Bourse a été formé en décembre 2002. Il a pour tâche initiale de formuler des politiques répondant aux normes les plus rigoureuses en matière de gouvernance. Ces politiques comprendront, entre autres, les règles en matière de conflit d'intérêts, d'éthique et de déontologie qui s'appliqueront aux administrateurs, dirigeants et employés de la Bourse, de la Division de la réglementation et de la CDCC.

Le comité de mise en candidature

Le comité de mise en candidature sélectionne les candidats aux postes d'administrateur qui sont soumis annuellement au vote des actionnaires. Cette sélection est effectuée en conformité avec les critères d'indépendance établis par les règlements de la Bourse.

Le comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines examine et approuve les politiques de rémunération, d'avantages sociaux et de conditions générales de travail et les modifications au processus d'évaluation du rendement des employés.

Le comité spécial de la réglementation

Le comité spécial de la réglementation a le pouvoir d'adopter ou d'amender les règles et les politiques de la Bourse concernant la surveillance du marché et certains aspects de l'encadrement de ses participants agréés.

Le comité spécial de la réglementation est composé des membres suivants :

Marie Giguère — Présidente du comité

Première vice-présidente,
chef des services juridiques et secrétaire
Molson

Louis Vachon — Vice-président du comité

Premier vice-président,
Trésorerie et marchés financiers
Banque Nationale du Canada

Nabil Antaki

Professeur titulaire
Faculté de droit, Université Laval

Luc Bertrand

Président et chef de la direction
Bourse de Montréal

Pierre-Paul Côté

Professeur titulaire
Faculté de droit, Université de Montréal

Jean-Pierre Gallardo

Président, chef de la direction et administrateur
FIMAT Canada

Pierre Lizé

Président, Valeurs Mobilières Teraxis

Gestionnaires (au 19 février 2003)

Luc Bertrand*

Président et chef de la direction

Jean Bérard

Directeur,
Inspections et surveillance des marchés,
Division de la réglementation

Léon Bitton

Vice-président,
Recherche et développement

Richard Bourbonnière

Vice-président,
Opérations des marchés

Michel Favreau*

Premier vice-président et
chef de la Compensation

Brian Z. Gelfand

Directeur, Institut des dérivés

Giovanni Giarrusso*

Premier vice-président et
directeur général,
Affaires institutionnelles

Glenn Goucher

Vice-président,
Ventes et Marketing

Nathalie Grondin

Directrice, Ressources humaines

Jean Guilbault

Directeur, Développement

Lara Krivokucha

Directrice, Gestion des risques, CDCC

Louise Laflamme*

Première vice-présidente,
Finances, ressources humaines
et administration

François Lambert

Directeur, Exploitation et
architecture technologique

Josée Larin

Directrice, bureau de projets

Alain Laurendeau

Directeur, Finances et administration

Philippe Loumeau*

Premier vice-président et directeur général,
Marché et Développement des affaires

Ann McCarthy

Directrice, Relations — Participants Agréés,
Développement des affaires

Réjean Rhéaume

Directeur, Analyse et intégration

Jean-Charles Robillard

Directeur, Relations publiques et Communications

Joëlle Saint-Arnault

Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire
générale, Secrétariat général et affaires juridiques

Jacques Tanguay

Vice-président, Division de la réglementation

Rosanna Teti

Vice-présidente,
Solutions d'affaires et technologie
de l'information

Laurent Terrasse

Directeur, marketing et promotion

Jean-Yves Trempe

Directeur, Information de marché

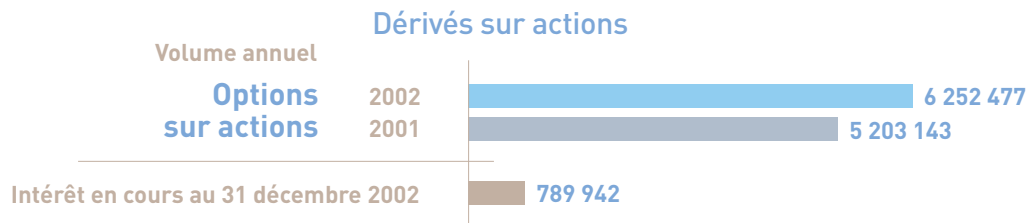
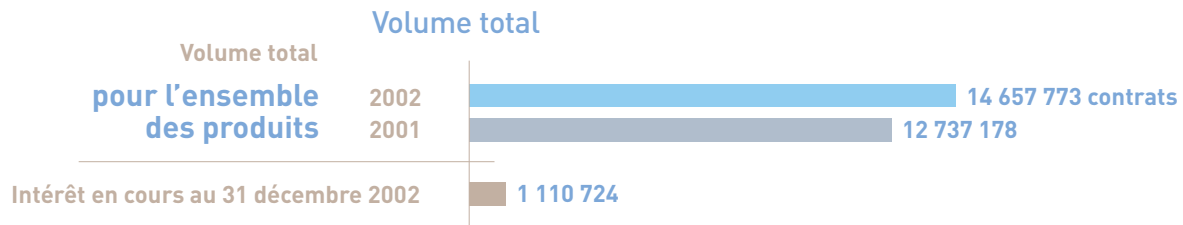
Roger Warner

Directeur, Opérations et amélioration des
processus d'affaires, CDCC

* Membre du Comité de direction

Activité boursière 2002

En 2002, la Bourse de Montréal a négocié 14,7 millions de contrats sur produits dérivés, soit une hausse de 15 % par rapport au volume transigé en 2001. La valeur monétaire des titres sous-jacents aux produits dérivés négociés s'est élevée à plus de 20 milliards de dollars, en moyenne, sur une base quotidienne. Le nombre de contrats détenus, ou l'intérêt en cours, atteignait 1,1 million de contrats le 31 décembre 2002, soit une augmentation de 31 % par rapport au 31 décembre 2001.



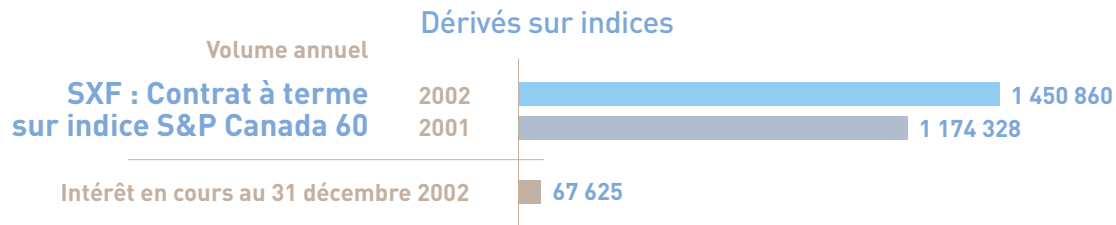
Le volume des options sur actions a poursuivi sa croissance en 2002, passant à 6 252 477 contrats, soit une hausse de 20 % par rapport à 2001. Un nouveau record de volume mensuel de 693 090 contrats a été établi en octobre 2002, dépassant l'ancien record de janvier 2001.

Les cinq classes d'options sur actions les plus actives en 2002 :

| Nom | Symbole | Volume | Intérêt en cours au 31 décembre 2002 |
|------------------------------|---------|---------|--------------------------------------|
| Nortel Networks Corp. | NT | 772 038 | 82 993 |
| Bombardier Inc., cat B | BBD.B | 415 746 | 83 214 |
| Banque Royale du Canada (La) | RY | 358 256 | 67 923 |
| BCE | BCE | 343 525 | 27 739 |
| Banque Toronto Dominion (La) | TD | 329 591 | 35 345 |

Options commanditées

Les options commanditées ont suscité de l'intérêt chez les investisseurs. Lancées en janvier 2002 en collaboration avec la Société Générale, ces options ont atteint un volume de 842 777 contrats.

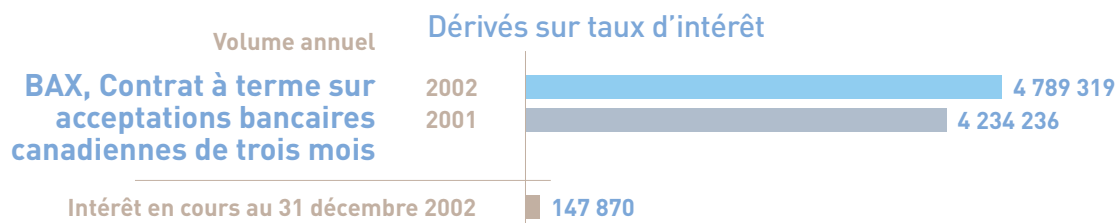


Le SXF a connu une croissance des volumes négociés de 24 % en 2002. Un nouveau record de volume mensuel de 244 890 contrats a été atteint en septembre 2002.

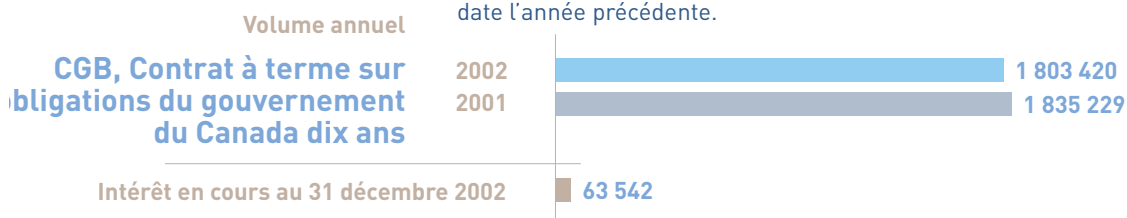
Les contrats à terme sur indices sectoriels, lancés le 29 avril 2002, ont totalisé un volume de 8 082 contrats en 2002. L'Intérêt en cours s'établissait à 1 375 contrats au 31 décembre 2002.

Options sur indices et options ETF

Le volume des options et options à long terme sur part i60 a connu une progression de 86 % par rapport à 2001, avec un volume annuel de 237 325 contrats. Les options sur indice et options à long terme sur indice S&P Canada 60 négociés en 2002 ont augmenté de 34 % par rapport à 2001, soit 47 749 contrats négociés en 2002.



Le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) a connu une hausse de volume d'activité de 13 % en 2002. L'intérêt en cours au 31 décembre 2002 s'établissait à 147 870, comparativement à 156 352 à la même date l'année précédente.



Le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB) a fait l'objet de 1 803 420 contrats en 2002, un volume légèrement inférieur au volume record établi en 2001.

Autres produits dérivés sur taux d'intérêt

Un total de 57 950 contrats d'options sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) et 3 774 contrats d'options sur obligations ont également été négociés en 2002, comparativement à 89 339 et 20 369 respectivement en 2001.

Le volume du nouveau contrat à terme 30 jours sur taux repo à un jour (ONX), lancé le 14 juin 2002, a atteint 6 817 contrats pour l'année.

PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

(au 3 avril 2003)

ALTAMIRA SECURITIES • BEACON SECURITIES • BMO NESBITT BURNS
BROCKHOUSE & COOPER • LA CORPORATION CANACCORD CAPITAL
CORPORATION DE VALEURS MOBILIÈRES DUNDEE
CORPORATION RECHERCHE CAPITAL • CORPORATION VALEURS MOBILIÈRES F. C. G.
COURTAGE À ESCOMPTE BANQUE NATIONALE
CRÉDIT SUISSE FIRST BOSTON CANADA
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON CORPORATION • DARIER HENTSCH (CANADA)
DEMERS CONSEIL • DEUTSCHE BANK VALEURS MOBILIÈRES-CANADA
DEUTSCHE BANK SECURITIES-É.-U. • DUBEAU CAPITAL & COMPAGNIE • FIMAT CANADA
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE • FRIEDBERG MERCANTILE GROUP
GEORGIA PACIFIC SECURITIES CORPORATION • GLOBAL SECURITIES CORPORATION
GOLDEN CAPITAL SECURITIES • GOLDMAN SACHS CANADA
GRIFFITHS MCBURNEY & ASSOCIÉS • GROUPE DLOUHY MERCHANT
LE GROUPE JITNEY • LE GROUPE OPTION RETRAITE
HAYWOOD SECURITIES • INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES
INTERNATIONAL TRADING GROUP • J.P. MORGAN VALEURS MOBILIÈRES CANADA
JONES, GABLE & COMPAGNIE • LEDUC & ASSOCIÉS VALEURS MOBILIÈRES
LEHMAN BROTHERS • LOEWEN, ONDAATJE, MCCUTCHEON
MACDOUGALL, MACDOUGALL & MACTIER • MAISON PLACEMENTS CANADA
MAPLE FUTURES CORP. • MARCHÉS MONDIAUX CIBC • MERRILL LYNCH CANADA
MORGAN STANLEY CANADA • ODLUM BROWN • PACIFIC INTERNATIONAL SECURITIES
PARTENAIRES WESTWIND • PICTET CANADA • POLAR SECURITIES
POLLITT & CO. • RAYMOND JAMES • RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
RAND FINANCIAL SERVICES • REFCO, VALEURS MOBILIÈRES (CANADA)
SCOTIA CAPITAUX • SERVICES FINANCIERS PENSON CANADA
SOCIÉTÉ DE VALEURS MOBILIÈRES E*TRADE CANADA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VALEURS MOBILIÈRES • TD WATERHOUSE CANADA
TIMBER HILL CANADA COMPANY • TRANSATLANTIC SECURITIES
UBS BUNTING WARBURG • UNION SECURITIES
VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE
VALEURS MOBILIÈRES CREDIFINANCE • VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS
VALEURS MOBILIÈRES DPM • VALEURS MOBILIÈRES HAMPTON
VALEURS MOBILIÈRES HSBC (CANADA) • VALEURS MOBILIÈRES SPROTT
VALEURS MOBILIÈRES TD • VALEURS MOBILIÈRES TERAXIS • W.D. LATIMER
WOLVERTON SECURITIES • WOODSTONE CAPITAL • YORKTON VALEURS MOBILIÈRES



**Bourse
de Montréal**

Tour de la Bourse, C.P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9 Canada

Téléphone : (514) 871-2424 • Sans frais au Canada : 1 800 361-5353

Courriel : communications@m-x.ca • www.m-x.ca

© Bourse de Montréal Inc.

THIS REPORT IS AVAILABLE IN ENGLISH.